

Le Magazine de

TARBIYYA TATALI

Numéro 18

13 mai 2023

Auto-développement du peuple nigérien

13 Mai, journée de la Femme Nigérienne



La Saraouniya de Lougou, source d'inspiration pour les femmes du Niger

Sur proposition de la commune rurale de Dankassari, la région de Dosso célèbre la journée de la Femme Nigérienne du 13 mai 2023 à Lougou. Lougou est surtout célèbre car sa reine Saraouniya Mangou résista à la pénétration coloniale. Une chefferie féminine unique s'y perpétue toujours. Début janvier le décès de Saraouniya Aljimma et la désignation de Saraouniya Kambari ont remis le village sous les projecteurs de l'actualité.

Dans un esprit de respect et de réconciliation, Tarbiyya Tatali et la communauté de Lougou ont noué une relation amicale depuis 2001. Le village était alors dépeuplé et délaissé. Nous sommes intervenus pour l'école, la case de santé, la première banque céréalière. Deux nigériens et deux françaises ont aussi écrit le livre « Lougou et Saraouniya » diffusé au Niger comme en France. Ce sont ces liens avec Lougou qui ont été le germe de la coopération décentralisée mise en place depuis 2009 entre la commune rurale de Dankassari et Cesson-Sévigné. Notre réalisation principale à Lougou est le Point d'Eau Autonome en 2012, début d'une collaboration fructueuse avec la Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement à Dogondoutchi. Une piste de qualité arrive depuis 2022 à Lougou et désenclave le village, réalisant ainsi un des vœux de Saraouniya Aljimma.

Ce numéro commence par des *Nouvelles* des quatre associations constituant notre collectif. Tous les autres articles sont consacrés entièrement aux femmes et aux jeunes filles du Niger. Les *Défis du Niger* aborde l'accès des femmes à la terre. Les obstacles restent nombreux malgré leur rôle clef dans la production

agricole du pays. *L'Essentiel* met en avant les mères éducatrices qui ont une mission centrale dans notre projet pour les droits et la santé des collégiennes. Le *Focus* relate la réalisation des quatre nouveaux sketches filmés de la série « Akwai Magana !/On va en parler ! » sur les droits des femmes et des filles, l'apport de la diffusion de cette série pour sensibiliser et informer et les autres projets culturels qu'elle encourage.

La Saraouniya de Lougou fait l'objet de deux articles. Dans la rubrique *Culture*, nous décrivons la Tarkama qui s'est déroulée à Lougou le 9 janvier 2023. C'est un rite qui remonte à un lointain passé : avant de reposer dans le cimetière des Saraouniya à Lougou, le corps de la défunte désigne celle qui va lui succéder. La Tarkama de Saraouniya Aljimma a désigné Kambari. Nous avons été autorisés par la communauté de Lougou à filmer la Tarkama et une courte vidéo a pu être réalisée. Le *Portrait*, qui conclut ce numéro est celui de Saraouniya Kambari. Elle a accepté de recevoir dans sa nouvelle case un responsable du RAEDD, accompagné du vice-maire de Dankassari, et de répondre à cœur ouvert à nos questions, nous la remercions de sa confiance. Fière de l'honneur que représente sa désignation elle doit s'adapter à ses nouvelles responsabilités, et accepter les nombreuses contraintes que lui impose la religion animiste azna. Elle continue la tradition et a l'ambition d'être un modèle pour ses sœurs du Niger.

Pour en savoir plus sur nos actions, voir :
www.tarbiyya-tatali.org

retrouvez-nous sur



Réseau d'Actions Éducatives pour un Développement Durable

Depuis octobre 2022, le RAEDD a mis en œuvre le Projet Innovant des Sociétés Civiles et Coalitions d'Acteurs (PISCCA) : « Renforcer le maintien à l'école des collégiennes de 16 CEG ruraux du département de Douthi » financé principalement par le SCAC de l'Ambassade de France au Niger, mais aussi par l'AECIN et l'AESCD. Cette importante action est décrite dans la rubrique *l'Essentiel* de ce magazine.

Les 30 élèves de la classe Mahamadou Saidou continuent de suivre les cours. Un déjeuner leur sera servi tous les jours au troisième trimestre et leur évaluation clôturera l'année scolaire 2022-2023.

Du 12 au 25 janvier 2023, le RAEDD a accueilli Michel Coste, trésorier de l'AECIN et Marie-Françoise



La coordinatrice du RAEDD (au centre du 2e rang) parmi les lauréats de l'appel à projet PISCCA

Roy, présidente de l'AESCD. Le RAEDD a organisé de nombreuses réunions afin qu'ils puissent rencontrer la plupart de leurs interlocuteurs des deux associations nigériennes membres du collectif Tarbiyya Tatali, (RAEDD, et Nouvel Espoir), le représentant du RAIL, les interlocuteurs de la commune de Dankassari, les responsables départementaux à Dogondoutchi de l'hydraulique et de l'assainissement, de l'agriculture, de la promotion de la femme et protection de l'enfant, de la scolarisation des filles.

Le RAEDD a également participé à la rencontre des maires des 6 communes du département de Douthi, réunion au cours de laquelle a été présenté le projet d'intercommunalité entre les six communes, et évoqué des perspectives éventuelles de coopération décentralisée entre Rennes Métropole et la nouvelle intercommunalité.

L'Assemblée Générale du RAEDD a permis de présenter le bon déroulement de l'ensemble des projets. Il a été souligné en perspective, la nécessité de signer une convention entre le RAEDD et la Mairie de Dankassari.

Enfin, le RAEDD a recruté le 2 février 2023 une secrétaire permanente répondant au nom de Madame Issa Mariama Ibrahim. Ancienne cadre du Ministère de l'Éducation Nationale admise à faire valoir ses droits à la retraite elle est animatrice spécialiste en gestion des ressources humaines, développement et éducation des adultes.

Association d'Échanges Culturels Ile-et-Vilaine Niger

Au cours de ces 6 derniers mois, l'activité de l'AECIN s'est beaucoup concentrée sur l'élaboration et le dépôt de dossiers de demandes de subvention auprès de ses bailleurs de fond, pour des actions déjà en cours et qui méritent d'être poursuivies, ou pour de nouvelles actions.

Ainsi dans la poursuite du projet relatif à la santé de la mère et de l'enfant, trois volets ont été présentés aux financeurs : électrification de deux centres de santé à Angoual Kara et Maibizaza, accompagnement des personnes-relais dans leurs missions de sensibilisation au planning familial et formation d'approfondissement des personnes-relais et des animatrices. L'AECIN a obtenu un soutien financier du Syndicat Départemental de l'Énergie 35 pour l'électrification de deux centres de santé.

La Région Bretagne et le Département d'Ille et Vilaine ont été sollicités pour les volets sensibilisation et formations, en attente de réponse.

Dans le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement, les demandes de l'AECIN ont été acceptées avec une subvention de la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour la construction d'une mini AEP au village de Zagone et la réhabilitation de la mini AEP au village de Bagagi, et Rennes Métropole a versé une subvention pour la construction de latrines et la réhabilitation des latrines existantes du lycée Kabrin Kabra de Douthi.

Afin de poursuivre l'action « Réussir le BEPC » en 2023-2024, avec 2 nouveaux collèges (Bakin Tapki et Doubalma), la Ville de Rennes a de nouveau été sollicitée.

L'AECIN a lancé un appel à financement participatif pour la création d'un jardin scolaire à Bakin Tapki, qui a largement été atteint.

L'exposition « Muryar Mata / Voix des Femmes » a été présentée à la Maison Internationale de Rennes du 13 au 26 mars 2023, dans le cadre des animations proposées pour la Journée Internationale des Droits des femmes.

Enfin l'AECIN a tenu son AG le 18 mars 2023, dont les participants ont approuvé à l'unanimité rapport moral et financier 2022, ainsi que les perspectives pour 2023.



Récolte au jardin scolaire de Bakin Tapki

Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari

Le maire de Dankassari, M. Bandou Kaka, a effectué son premier séjour à Cesson-Sévigné fin 2022 à l'occasion du Festisol. Invité par l'AESCD et accueilli par la Ville à la Résidence d'Automne, il a rencontré le maire et les élus et élus, le Conseil d'Administration de l'AESCD et son bureau et des responsables de la région. Il a animé une séance de discussion sur l'éducation au Niger au Cinéma le Sévigné à la suite du film Goho où on voit une vieille femme du Kenya décider de retourner à l'école. Il a également rencontré



Le maire de Dankassari à l'école Bourgchevreuil de Cesson

La période de Décembre 2022 à Mars 2023 a été consacrée à la mise en œuvre du projet Hadinkai. Hadinkai est un projet d'adaptation du théâtre en cinéma. Il est initié par CulturePlus en partenariat avec l'AECIN. Il a eu le soutien financier du programme Accès Culture de l'Institut français.

Un appel à candidature a été lancé en décembre 2022 et a permis de sélectionner 8 candidatures. La résidence de formation en écriture de scénario (versions théâtre et cinéma) a eu lieu en février 2023 suivie du tournage de 2 scénarios de théâtre en cinéma. La formation en théâtre a été assurée par deux professionnels nigériens MM. Alichina Allakaye et Elhadj Modi Kaina. La partie cinéma a été prise en charge par Arice Siapi. L'activité de restitution s'est déroulée le 17 mars à la Maison de la Culture Garba Loga de Dosso où les lauréats avaient présenté au public venu nombreux 2 spectacles de théâtre suivis de la projection des 2 films qui en sont issus.

Pour voir les films, vous pouvez vous rendre sur la page

<http://www.tarbiyya-tatali.org/?Hadinkai-Synergie>

Il faudrait aussi noter la réalisation des films de la saison 2 de Akwai Magana. Une fois les thèmes de sketches connus, un groupe WhatsApp a été créé afin d'échanger sur ses différents scénarios. La rencontre de Niamey avec les responsables de l'AESCD et du RAEED a permis de faire les tours des scénarios proposés et de les valider. Après cela MM. Alichina Allakaye et Bawa Kadadé se sont rendus à Bagagi afin

les délégués et déléguées de classe de deux écoles primaires et participé au Relais Solidaire pour Dankassari. Les élèves de Cesson ont couru pour le relais et cassé leur tire-lire pour collecter de l'argent qui servira à équiper une classe de Saourin Kaihi construite par les parents d'élèves.

Les rapports adressés à la Région Bretagne ont permis de débloquent les reliquats. Des nouvelles demandes ont été adressées à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à la Région Bretagne, au Conseil Départemental 35, à Rennes Métropole et au Syndicat Départemental de l'Énergie.

Les actions de terrain se poursuivent dans de nombreux domaines. Signalons l'équipement de la mairie de Dankassari en ordinateurs et panneaux solaires, ce qui permet à l'équipe municipale de travailler toute la journée, bien que l'électricité ne soit assurée dans le village qu'à mi-temps, l'équipement en lampes solaires du village de Rouda Goumandey en s'appuyant sur l'école et la mise en place de deux banques céréalières à Nakigaza Dechi et Saourin Kaihi.

L'AG de l'AESCD de fin mars 2023 a mis l'accent sur les réalisations dans le domaine de l'énergie et sur le bilan positif de nos activités depuis 2009 qui ressort du rapport confié au Réseau d'Appui aux Initiatives Locales. Le CA et le bureau en sont sortis renforcés.

Nouvel Espoir

de procéder à des répétitions avec les acteurs. Le tournage a eu lieu en février à Bagagi. L'équipe de CulturePlus a continué le travail de la postproduction et les films ont été livrés à la veille de la journée internationale des femmes.

De janvier à avril 2023, Nouvel Espoir-Cultureplus a initié plusieurs projets dans le cadre des appels lancés par les organismes et institutions tels que la Francophonie, l'Ambassade de France au Niger et l'Institut Français.

Le Président et la responsable des projets de Nouvel Espoir - Cultureplus ont pris part à la 27ème édition du FESPACO qui s'est tenu du 25 février au 4 mars 2023 à Ouagadougou au Burkina Faso.



Représentation théâtrale à l'issue du projet Hadinkai

Les inégalités femmes-hommes dans l'agriculture au Niger : l'accès des femmes au foncier

Le nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) du 13 avril 2023, étudie « la situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires ». Il souligne qu'à l'échelle mondiale, l'agroalimentaire concerne 36 % de la population active féminine et 38 % de la population active masculine. Cependant, les femmes subissent des conditions de travail souvent plus difficiles que celles des hommes. Elles perçoivent également des revenus moindres, à travail égal.

Les droits fonciers des femmes sur les terres agricoles sont plus précaires et elles accèdent moins facilement au crédit et à la formation. Conjuguées aux discriminations, ces inégalités engendrent un écart de productivité de 24 % entre agriculteurs et agricultrices, à taille d'exploitation égale. « Si nous nous attaquons aux inégalités femmes-hommes et donnons aux femmes les moyens de s'autonomiser, nous ferons un grand pas vers l'élimination de la pauvreté et d'avènement d'un monde libéré de la faim », souligne le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu.

Au Niger, le défi est de taille, avec les besoins alimentaires d'une population en croissance rapide, des sécheresses fréquentes, un manque de terres arables et un accès limité à l'eau.

Quelques données au Niger

Les terres agricoles représentent 36,8 % de la superficie totale du Niger.

80 % de la population réside en milieu rural et vit de l'agriculture.

80 % de la production agricole provient de petits agriculteurs.

Les femmes produisent près de 80 % des denrées alimentaires.

3,9 % (3,6 % d'hommes et 0,3 % de femmes) de la population dispose de titres de propriété en 2014.

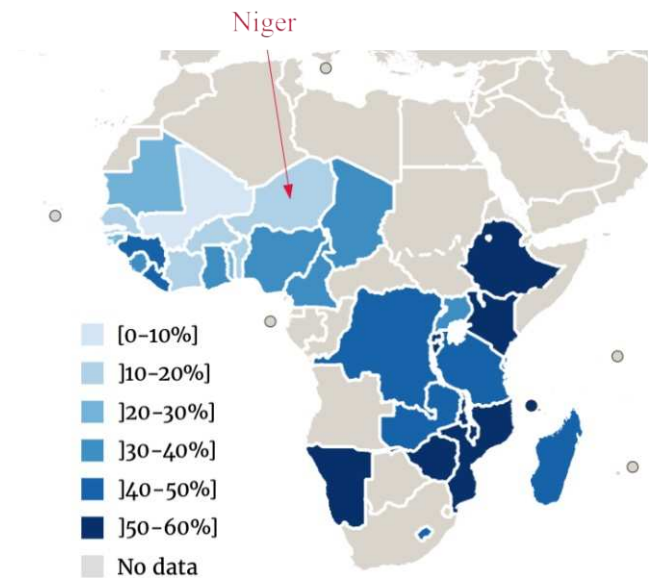
72,3 % de la population détient des terres par droit d'usage, mais ne possède ni titre, ni acte de propriété.

23,2 % des individus ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent.

Au Niger comme dans la plupart des pays d'Afrique, l'agriculture est le secteur économique le plus important (40 % du PIB), employant jusqu'à 65 % de la population, et les femmes représentant environ 50 % de la main-d'œuvre agricole.

Rôle primordial des femmes dans l'agriculture au Niger

Les femmes jouent un rôle de premier plan aussi bien au niveau de l'agriculture de subsistance que dans l'agriculture de rente, source d'importants revenus pour les ménages. Ce sont elles qui plantent les graines, s'occupent du désherbage, cultivent et récoltent les produits agricoles et assurent souvent la



Proportion de femmes parmi les propriétaires fonciers agricoles ou détenteurs de droits fonciers sécurisés sur des terres agricoles

Extrait du rapport FAO. 2023. The status of women in agrifood systems. Rome.

<https://doi.org/10.4060/cc5343en>

commercialisation des produits maraîchers, s'occupent du petit bétail ainsi que de la commercialisation des sous-produits de l'élevage.

Elles jouent donc un rôle crucial au niveau familial pour subvenir aux besoins du ménage notamment en l'absence des maris partis en exode rural, mais aussi pour la collectivité en assurant au mieux la production et la sécurité alimentaire.

Et pourtant, bien que productrices et piliers de l'agriculture, elles sont confrontées à des problèmes spécifiques dans l'accès à la propriété foncière, aux ressources productives de base, aux technologies agricoles, aux crédits et services financiers, ceci étant le résultat de barrières sociales et juridiques historiques.

Le difficile accès des femmes à la propriété foncière rurale au Niger

L'accès des femmes au foncier n'est pas une question simple car elle est influencée par le droit (droit coutumier, droit islamique et droit écrit), mais aussi par la pression sociale et le contexte local, notamment la disponibilité des terres.

Par ailleurs, « accès au foncier » n'est pas synonyme de « propriété ». Un droit d'usage est aussi sécurisant qu'un droit de propriété s'il s'inscrit dans la durée.

Au Niger, les chefs traditionnels sont chargés de la

gestion des terres, et sont les garants des droits coutumiers.

Selon la coutume, ce sont les hommes chefs de famille qui gèrent le patrimoine foncier de la famille. Tous les membres de la famille travaillent aux champs familiaux, dont les récoltes sont gérées par le chef de la famille. Les femmes peuvent accéder à des terres à titre individuel, mises à disposition par un « prêt ». Un champ leur est attribué sur le domaine familial, elles le cultivent seules (tout en prenant part aux travaux sur le champ familial) et disposent librement de leur récolte. Par contre elles ne peuvent effectuer d'investissements durables sur la terre (fonçage de puits ou plantation d'arbres) ni vendre ou louer ces terres. Cet accès au foncier n'est pas formalisé mais il n'est, en général, remis en cause que lors d'un événement familial majeur (décès du chef de famille, divorce, mariage par exemple).

Cependant, la pression foncière due à la croissance démographique fait qu'il est de plus en plus difficile de disposer d'un espace suffisant pour concéder un champ aux femmes.

L'autre mode coutumier d'accès au foncier est l'héritage. Les femmes subissent une véritable inégalité au niveau de l'héritage de la terre. La très forte majorité des femmes ne réclament pas leur part du fait de la prédominance masculine dans la gestion et le partage des terres, et de leur mise sous tutelle par des hommes (père, frère, mari). Généralement, les femmes n'accèdent pas au foncier par héritage pour éviter que leur champ ne passe dans la famille de leur mari. Conserver le domaine foncier familial intact fait partie de la coutume.

Par contre, la femme veuve devient chef de famille et hérite les terres de son mari pour continuer la gestion de l'exploitation.

Les femmes héritières de lopins de terre individuels les ont sans doute réclamés au moment du partage de la terre, ou sont tombées sur un juge coutumier qui a tout simplement appliqué les lois islamiques au moment de la division de la terre.

En effet, **le droit islamique** prévoit que la femme a droit à l'héritage des biens meubles et immeubles, notamment la terre, même si seulement la moitié de la part de l'homme lui est garantie. Là aussi, dans un contexte de pression foncière, les frères sont souvent réticents à laisser leurs sœurs accéder au foncier et peuvent chercher à limiter cet accès.

Enfin, les femmes peuvent accéder au foncier par l'achat dans la limite de leurs ressources financières et des terres disponibles. Double obstacle cependant, étant donné leur difficulté d'accès aux services bancaires d'une part, et d'autre part la pression foncière croissante.

Selon **le droit écrit** du Niger, le cadre juridique garantit en principe aux femmes les mêmes droits fonciers qu'aux hommes. L'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du Code Rural prévoit dans son article 4 que « Les ressources naturelles rurales font partie du patrimoine commun de la Nation. Tous les nigériens ont une égale vocation à y accéder sans discrimination de sexe ou d'origine sociale. ». Elle facilite les mécanismes d'enregistrement

du foncier rural grâce à une gestion confiée à des commissions foncières dans chaque arrondissement ou commune, chacune devant inclure un membre représentant les femmes. Elle prévoit également une disposition pour permettre de transférer l'usage des terres non mises en valeur à des personnes ayant des difficultés à accéder au foncier. Une commission foncière est autorisée à confier l'usage du champ à un autre exploitant en cas de constat d'absence ou d'insuffisance de mise en valeur. Cependant, il ne s'agit pas d'un transfert de propriété, mais d'un transfert d'usage.

Concernant l'héritage, la loi organique n° 2004-050 du 22 juillet 2004 prévoit que les successions soient réglées selon la coutume, sous réserve du respect des conventions internationales, des dispositions législatives ou des règles fondamentales concernant l'ordre public.

Cela signifie que le droit coutumier ou le droit islamique ne doit pas s'appliquer systématiquement en matière d'héritage foncier pour les femmes, mais uniquement si les parties sont d'accord. Si les parties ne veulent pas appliquer la coutume, le Code civil prévoyant l'égalité entre les descendants, sans distinction de sexe, doit s'appliquer.

Et ce d'autant plus que la Constitution de la 7ème République prévoit que l'État du Niger assure l'égalité de tous devant la loi, les femmes bénéficiant des mêmes droits que les hommes, y compris en matière d'héritage.

Quelle évolution récente ?

Les États Généraux du Foncier Rural (février 2018) ont démontré la nécessité de renouveler la politique foncière du Niger.

Adoptée en 2021, la Politique foncière rurale (PFR) nationale réaffirme le principe de l'égalité des genres en matière de sécurisation foncière. Elle introduit par ailleurs la possibilité pour les conjoints de déposer une demande pour un acte de possession ou de propriété foncière s'ils ont acquis les terres en commun.

La PFR se décline en plans septennaux, dont le premier concerne la période 2021-2027.

Son objectif est de « Contribuer à faire du foncier rural un puissant levier de développement économique et social du pays grâce à une gouvernance foncière modernisée et intégrée, responsable et efficace, qui assure la gestion durable du foncier, l'accès équitable et non conflictuel aux terres et aux ressources naturelles rurales renouvelables ainsi que la sécurisation des droits fonciers légitimes dans leur diversité et en particulier ceux des opérateurs ruraux vulnérables : femmes, jeunes, personnes en situation de handicap (FJPH). Les modalités et opportunités d'accès des FJPH sont renforcées et valorisées ».

Pour cela, 3 actions sont prévues :

- Faire l'état des lieux des mesures prises par l'État en matière d'accès des FJPH à la terre et renforcer les mécanismes, droit d'accès coutumier et moderne, en proposant une révision des textes,
- Informer et sensibiliser la communauté sur la nécessité de faire accéder les FJPH au foncier rural : au Niger, selon le rapport de la FAO, seulement 25 % de la population interrogée est favorable à la propriété des terres par les femmes, et c'est la proportion la plus faible d'Afrique.

- Promouvoir les opportunités d'accès à la terre pour les FJPH : le gouvernement vise à leur allouer 35 % des parcelles.

Les auteurs du rapport de la FAO font valoir que « même si les questions de genre ont pris une place plus importante dans les cadres d'action nationaux au cours de la dernière décennie, les inégalités entre les femmes et les hommes dans les systèmes agroalimentaires persistent, en partie parce que les politiques, les

institutions et les normes sociales discriminatoires ne donnent pas aux femmes les mêmes chances ni les mêmes droits en ce qui concerne les ressources. »

Espérons que les autorités nigériennes démentent cette affirmation car il est urgent de prendre en considération le rôle essentiel des agricultrices et de les soutenir afin de mieux se préparer aux effets du changement climatique et aux crises alimentaires qui en découlent.

L'essentiel

Droits et santé des jeunes filles

L'objet de cet article est de présenter l'activité « Droits et santé des collégiennes : maintien de la scolarité des filles au collège, gestion de l'hygiène menstruelle et santé sexuelle des jeunes filles » réalisée avec succès au cours de cette année scolaire 2022-2023, ainsi que le témoignage de ses principales actrices : les mères éducatrices.

Cette activité a pu être réalisée essentiellement grâce au financement de l'Ambassade de France (dans le cadre de l'appel à Projets Innovants de la Société Civile et des Coordinations d'Acteurs (PISCCA) pour le RAEDD, complété par un financement du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine pour l'AECIN et du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pour l'AESCD.

Actions prévues

Il y avait trois volets

- la formation, pour chacun des 16 collèges ruraux¹ de 4 mères éducatrices, pour servir de relais et aider les jeunes collégiennes dans leurs problèmes d'adolescentes.

- la visite dans les 16 collèges d'une caravane de sensibilisation sur la gestion de l'hygiène menstruelle, la contraception, le mariage précoce, les grossesses non désirées, et l'utilisation et l'entretien des kits d'hygiène mensuelle avec un temps d'information suivi de discussion.

- la mise à disposition des élèves et des professeurs, dans les bibliothèques des collèges, de la brochure « Ma santé et mes droits d'adolescent(e), ce que je dois savoir », et la formation à ses contenus des professeurs de sciences de la vie et de la terre, d'éducation familiale, des agents des structures sanitaires de rattachement des collèges.

Déroulement des activités

Les 64 mères éducatrices, préalablement identifiées par la Direction Départementale de l'Éducation Nationale grâce à la déléguée SCOFI (Scolarisation des Filles), ont été désignées par les responsables administratifs des

établissements ciblés par le projet en concertation avec les autorités coutumières, et religieuses. Elles ont été formées par un cadre de santé, la déléguée SCOFI et des représentants de l'ONG RAEDD Tarbiyya Tatali.

L'objectif était qu'à la fin de la formation, les 64 participantes soient en mesure de :

- Définir l'hygiène menstruelle ;
- Citer les éléments nécessaires pour une hygiène menstruelle appropriée ;
- Expliquer le cycle menstruel ;
- Prodiguer des conseils pour une hygiène menstruelle à l'école ;
- Connaître les symptômes avant les règles ;
- Déterminer à travers un calendrier le cycle menstruel.

Le harcèlement sexuel dans le domaine de l'éducation, la prévention des grossesses, la problématique du mariage précoce et des grossesses



Accueil de la caravane dans un collège



La déléguée à la Scolarisation des Filles de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale présente les kits menstruels

non-désirées ont également été abordés, de manière à permettre aux mères éducatrices de mieux informer les jeunes filles.

La caravane de sensibilisation, animée par la déléguée SCOFI, un cadre de santé, le chargé de suivi des projets RAEDD, appuyée par les enseignants et enseignantes, les membres de l'association des mères éducatrices, les chefs de villages des collèges concernés, a visité les 16 collèges. Partout des discussions autour de l'importance de la scolarité de la jeune fille, la gestion de l'hygiène menstruelle, les grossesses non désirées, les conséquences liées aux mariages précoces, l'utilisation des latrines ont été menées. Lors du passage de cette caravane, toutes les filles des seize collèges (environ

2500) ont été dotées de kits d'hygiène menstruelle composés de 4 culottes, de 4 serviettes hygiéniques et d'un sac.

Toute l'équipe d'animation s'est réjouie d'une participation massive des élèves surtout des filles, des équipes éducatives, des parents d'élèves, des membres de l'association des mères éducatrices, des membres des comités de gestion (COGES), ainsi que de l'implication des agents des cases de santé, de l'intervention positive des leaders religieux et de la disponibilité des chefs de villages.

Le témoignage des mères-éducatrices.

Nous avons voulu en savoir plus, et avons pour cela recueilli le témoignage de 6 mères-éducatrices (3 de Dankassari et 3 de Matankari), âgées de 40 à 65 ans, ayant pour la plupart suivi l'enseignement primaire et pratiquant toutes des activités économiques dans l'agriculture, l'élevage ou le petit commerce.

Toutes appartiennent à l'Association des Mères Éducatrices (AME) des collèges fréquentés par leurs enfants, et y exercent des responsabilités en tant que présidente ou vice-présidente, trésorière ou secrétaire.

Ayant pour vocation de faciliter l'accès à l'éducation et la réussite des enfants en général et des filles en particulier, de leur assurer des conditions de vie scolaire, favorables à leur épanouissement, les mères membres des AME mènent le combat pour la scolarisation des filles et incitent les parents à inscrire davantage les filles et à les maintenir à l'école. Ces mères d'élèves mènent également des activités portant sur la santé, l'hygiène sous toutes ses formes, le rôle des latrines, la gestion de la puberté, chez la fille comme chez le garçon.

Les mères interrogées disent que jusqu'à présent, aucun problème ne leur a été signalé concernant des filles quittant l'école pour un problème de mariage ou de grossesse non désirée. Mais si le cas devait se présenter, elles pensent disposer des techniques



Mères éducatrices de collèges de la commune de Dankassari



Mères éducatrices de collèges de la commune de Matankari

d'intervention leur permettant de gérer ces situations.

Toutes se disent très satisfaites de la formation qu'elles ont reçues, qui a été pour elles l'occasion de renforcer leurs capacités afin d'être plus efficaces sur le terrain et d'être mieux outillées pour leur fonction de mères éducatrices. Les filles ayant été bien informées du rôle de ces mères éducatrices référentes et de leur disponibilité pour les écouter, elles ont d'ailleurs déjà eu l'occasion d'aider depuis des filles dans leurs soucis de santé sexuelle et hygiène menstruelle.

Lors de la formation, elles ont eu l'occasion de visionner les films « Akwai Magana »² qu'elles ont particulièrement appréciés car ils fournissent une approche concrète de tous les sujets abordés : mariages forcés, grossesses non désirées, violences contre les femmes, gestion des menstrues...

Les participantes ont d'ailleurs exprimé le besoin de formation complémentaire en technologies contraceptives, en techniques d'animation de groupe, en connaissance des causes et des conséquences des grossesses non désirées et ce que dit la loi sur ces aspects.

Elles ont aussi formulé la nécessité de former les enseignants des collèges des différentes communes rurales sur le harcèlement sexuel et les violences basées sur le genre, et de faire un suivi régulier des activités des AME.

La caravane, venue à point nommé a été l'occasion de regrouper les élèves filles et garçons, les parents, l'administration des établissements, les autorités administratives et coutumières, les responsables de CSI et bien sûr les mères éducatrices. A cette occasion, plusieurs allocutions ont eu lieu, allant dans le sens de prendre à bras le corps le problème des adolescents, puberté, menstrues, hygiène, et autres abandons...

Quelle a été la réaction des élèves ?

Les jeunes filles ont beaucoup apprécié cette possibilité pour elles de pouvoir s'adresser à une mère référente, et en ont beaucoup parlé entre elles.

Elles ont également bien reçu les kits menstruels distribués lors du passage de la caravane. C'est pratique

et confortable, disent-elles, elles en sont très contentes.

Quant aux garçons, ils restent discrets devant une situation qui ne les regarde guère. Ils n'ont trouvé aucun problème lorsque les filles communiquent avec les mères éducatrices et ont observé aimablement l'opération de distribution des kits, sans rien dire. Certains semblaient se demander ce qu'on avait prévu pour eux.

En conclusion

Globalement, cette action sur les droits et la santé des filles n'a rencontré aucune critique, et au contraire a réjoui tous les acteurs de cette initiative, qui a été une surprise, apportée pour réduire, sinon éradiquer à jamais le problème d'abandon, d'absentéisme... des jeunes filles à l'école.

Bien sûr, tout le monde s'accorde à dire que l'État et ses partenaires devraient se donner les moyens de généraliser cette action sur les autres établissements du département et au-delà à l'échelon du pays, car les problèmes sont partout les mêmes.

Enfin, interrogées sur le message qu'elles souhaitent transmettre aux jeunes filles et aux femmes à l'occasion du 13 Mai, les mères éducatrices répondent :

- pour les filles, s'inscrire massivement à l'école et s'y maintenir, foncer pour la conquête du savoir au même titre que les garçons.

- pour les femmes, lutter pour l'émancipation et l'autonomisation des femmes et viser l'égalité hommes/femmes, lutter pour le quota dans le partage des hautes fonctions de l'État, prendre les places qui sont les leurs dans les prises des décisions de développement afin que toutes décisions se prennent avec elles.

1 - collèges de Goubey, Dankassari, Bawada Guida, Bawada Dagi (Dankassari), Togone, Rigia Samna, Kouka Bakoye, Kalgo (Dogondoutchi), Issakitchi, Bougou (Dogonkiriya), Rey Rey (Kiéché), Bagagi, Salga, Matankari (Matankari), Doubalma, Kourouroube Dakaou (Soucoucoutane)

2 - « Akwai Magana ! On va en parler » est une série de sketches filmés créés dans le cadre du projet « Planification familiale dans le département de Dogondoutchi ». Voir l'article suivant.

Akwai Magana ! On va en parler, saison 2

« Akwai Magana ! On va en parler saison 2 » est une collection de quatre courtes vidéos de trois à quatre minutes, rendues publiques le 8 mars 2023. Elle fait suite à Akwai Magana saison 1, consacrée à des thématiques liées au planning familial.

La saison 2 aborde des thèmes complémentaires choisis après discussion : les violences faites aux femmes, les grossesses non désirées, le droit de choisir son conjoint et les tabous liés aux règles.

Chaque vidéo est un sketch filmé, joué par des acteurs, amateurs pour la plupart, qui s'expriment dans la langue haoussa parlée localement dans le département de Dogondoutchi. Ils sont aussi sous-titrés en français. Leur but est de favoriser la discussion sur des sujets de société parfois brûlants : « Akwai Magana ! On va en parler ! »

Les étapes de la mise en œuvre

L'équipe constituée pour Akwai Magana saison 1 a de nouveau été sollicitée. Le réalisateur- producteur Bawa Kadadé, la réalisatrice Arice Siapi, l'homme de théâtre Alichina Allakaye et leurs équipes ont défini des projets de scénario qui ont fait l'objet d'allers-retours avec l'AESCD et l'AECIN.

Une réunion très animée, tenue à Niamey à l'occasion de l'Assemblée Générale du RAEDD, a permis de valider les scénarios présentés par Bawa, Arice et Alichina en présence de représentants du RAEDD, du RAIL, de l'AECIN et de l'AESCD, du maire de Dankassari, de l'élue « point focal genre » de la commune rurale, des animatrices de planning familial, des responsables de la Scolarisation des Filles du département de Dogondoutchi et de la commune de Dankassari ainsi que d'une représentante du ministère de la promotion féminine dans le département de Dogondoutchi.

L'équipe théâtrale s'est alors mise au travail dans le village de Bagagi, avec une première étape de mise au point des sketches, de répétitions et de repérages supervisée par Alichina et Bawa.

La petite troupe est composée d'une actrice de théâtre professionnelle, Sarina Alichina, et de plusieurs comédiennes et comédiens amateurs issus de Bagagi. Actrices et acteurs de la saison 1 ont participé de nouveau, sauf une femme dont le mari n'était pas d'accord. Des acteurs plus jeunes faisaient aussi partie de la troupe, notamment plusieurs jeunes filles qui ont la langue bien pendue et un jeune homme qui devait jouer le mauvais garçon.

Le tournage s'est déroulé à Bagagi, dans le cadre de concessions familiales de la localité, ou sur le bord du tout nouveau goudron qui relie désormais Bagagi à Matankari et Dogondoutchi. Après le tournage est intervenue la phase de montage, de postproduction et de sous-titrage en français.

Finalement les quatre sketches filmés, après quelques allers-retours pour mettre au point les sous-titres et le générique ont été mis en ligne et rendus publics à l'occasion du 8 Mars, Journée Internationale des Droits des Femmes.

Sujets des quatre sketches filmés

L'entraide, notamment entre femmes, le dialogue et la discussion, sont les valeurs mises en avant dans les sketches.

ZABIN ZAGANI/LE CHOIX DE ZAGANI.

Le père de Zagani veut la marier à un lutteur mais ce n'est pas son choix à elle. Sa mère et sa tante convainquent le père de renoncer.

MIGUN GAMO/MAUVAISE RENCONTRE

Zinaria est collégienne et un mauvais garçon veut la séduire. Une grossesse non-désirée survient. Zinaria poursuivra-t-elle ses études ? Sa tante vient l'aider à rebondir.



Zinaria et le mauvais garçon

ALDA/LES REGLES

Ubeida part en classe avec des maux de ventre. Parler des règles reste tabou pour sa mère. Mais sa tante vient les aider à communiquer.

ARADU BABA TAHE-ATTENTION PAPA ARRIVE

Sakaka est un mari et un père colérique, qui devient violent au moindre prétexte. Sa femme et sa fille se réfugient chez leur voisin qui le raisonne.

Utilisation au Niger

Les deux saisons d'Akwai Magana sont très appréciées pour leur humour et leur réalisme et illustrent les contenus théoriques des actions de sensibilisation menées par Tarbiyya Tatali sur les droits des femmes et des filles.

Celles-ci concernent à la fois les séances de discussions dans les villages lors de la venue des animatrices de planning familial, la formation des personnes relais en planning familial ainsi que les animations dans les collèges ou les écoles menées par les responsables de la Scolarité des Filles. Vu l'extension du projet de planning familial dans quatre communes du département de Dogondoutchi (Matankari et Dogonkiriya en plus de Dankassari et Dogondoutchi) et le recrutement de deux nouvelles animatrices, ces outils de sensibilisation sont très utiles.

Lors de la fête des femmes nigériennes du 13 Mai 2023 organisée à Lougou, une séance de projection sera organisée pendant la soirée du 12 Mai. Une centaine de collégiennes et de collégiens (3 filles et 2 garçons par établissement) feront partie du public, avec la population de Lougou.

Existant en format léger, les sketches d'Akwai Magana peuvent aussi circuler par l'intermédiaire des groupes WhatsApp, répandus au Niger. Un accord avec une télévision améliorerait leur diffusion.

Diffusion en France

Elle utilise les différents canaux dont nous disposons : lettre de diffusion, site web, page Facebook, assemblées générales.

Les retours sont très positifs : la qualité des actrices et acteurs et de la réalisation sont appréciés, le tournage en milieu réel permet de comprendre le cadre de vie des villages.

D'autres réalisations dans l'esprit d'Akwai Magana

Projet Hadinkai

Début 2023, Culture Plus Niger a développé avec le soutien de l'AECIN le projet Hadinkai, financé par Accès Culture, un projet de l'Institut Français soutenu par l'AFD. Hadinkai a permis la création de deux petits films eux aussi centrés sur la condition des femmes.

VOLTE-FACE (sur une idée de Issa Moussa Oussama). Un mari refuse que sa femme travaille à l'extérieur. Constatant des progrès dans le cadre de vie et informé par ses amis que ce sont des femmes qui agissent pour le bien commun, il revient sur sa position.

LE VOEU (sur une idée de Salifou Made Abbou). Un père élève seul sa fille. Il ne sait pas gérer la situation quand interviennent les premières règles de sa fille. Suivant les conseils de leur employée de maison, il demande à sa fille ce qu'elle désire le plus. C'est le retour de sa Maman, auquel le père consent.

La méthodologie était similaire à celle d'Akwai Magana, avec un travail sur le scénario, une phase de création théâtrale et une phase de réalisation de films. Une différence importante est qu'il ne s'agissait pas de films de commande, où les sujets à traiter étaient prédéfinis par nos associations mais d'un travail mené à partir des projets de scénario des lauréats du projet.

Culture

Tarkama à Lougou

La Tarkama est le rite par lequel le corps de la défunte Saraouniya de Lougou désigne celle qui va lui succéder. Saraouniya Aljimma, désignée par la Tarkama de Saraouniya Gado en 1983, est décédée le 7 janvier 2023 après près de quarante années de règne.

La Tarkama de Saraouniya Aljimma a été organisée très vite dès le lundi 9 janvier. Le rite nécessite la participation de ressortissants de plusieurs des nombreux villages issus de Lougou. Le corps de la défunte est préparé dans sa grande case, qui sera détruite peu après. La nouvelle Saraouniya aura sa

Malheureusement, bien que l'appel à projet ait cherché à recruter des femmes et des hommes, seulement des hommes ont été candidats.

Projection et création artistique à Bagagi

Le tournage d'Akwai Magana 2 a été l'occasion d'une soirée mémorable à Bagagi. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées pour voir les sketches d'Akwai Magana 1. Voir son voisin ou sa voisine sur écran et transformé en acteurs, jouant des rôles parfois éloignés de leur personnalité dans la vie, a fait rire et fait réfléchir.



Projection à Bagagi

La troupe de Bagagi est le noyau d'une association culturelle en cours de constitution. En plus de son activité théâtrale, Alichina intervient à Bagagi pour une initiation des enfants aux arts plastiques, en recyclant du plastique ! En 2023 il prévoit de créer un mur avec des bidons plastiques recyclés et peints qui matérialisera une scène et un cinéma en plein air !

Et après ?

Nous prévoyons d'équiper les animatrices de planning familial et responsables SCOFI de tablettes numériques et de les former à leur utilisation. Ceci permettra une diffusion beaucoup plus souple et continue des sketches filmés car actuellement il faut déplacer du matériel de projection, ce qui nécessite d'utiliser un véhicule et non une simple moto.

Pour voir :

<http://www.tarbiyya-tatali.org/?Akwai-Magana-On-va-en-parler-saison-1>

<http://www.tarbiyya-tatali.org/?Akwai-Magana-On-va-en-parler-saison-2>

nouvelle grande case, dont l'emplacement sera choisi par la Tarkama

Le corps est enroulé dans une natte placée sur une plateforme portée par quatre porteurs, un à chaque coin. Les quatre porteurs sont issus de Darei, un village de la commune de Dankassari et de Bagagi, un village de la commune de Matankari. L'homme qui tient la hache et qui frappe la terre lorsqu'il interroge la Tarkama est venu de Guilme, sur la commune de Dogonkiria, il est accompagné d'une femme qui frappe régulièrement une calebasse renversée sur une autre calebasse qui contient



La Tarkama va trouver l'aiguille

de l'eau ainsi que d'un musicien avec son tambour.

A l'extérieur toute une foule est présente, les femmes et les filles regardent plutôt de loin, les hommes et les garçons se rapprochent davantage. Des officiels sont assis dans des fauteuils, dont le Kona de Dogondoutchi, le Préfet du département, les Maires de Dankassari et Dogondoutchi, les représentants du Sarkin Arewa et du chef de canton de Tibiri ainsi que des membres du RAEDD. La gendarmerie est présente pour assurer le maintien de l'ordre. Des prêtres azna sont assis par terre, on les reconnaît à leur costume et leur bonnet en coton blanc. Plus de dix femmes ont été rassemblées, celles qui vivent proches de Lougou et réunissent les critères pour être désignées.

Une fois les préparatifs terminés, la Tarkama sort de la grande case. Tout le rite a désormais lieu en public. Elle se dirige d'abord vers la brousse autour du village, elle a pour tâche de retrouver une aiguille qui y a été cachée. Cette étape permet de vérifier que la Tarkama remplit sa fonction. De retour au village, elle salue les officiels puis les prêtres azna.

L'homme à la hache frappe la terre et nomme une à une les femmes rassemblées. Si la Tarkama en choisit une, elle doit le manifester en venant au-dessus de sa tête. C'est ainsi qu'Aljimma avait été choisie en 1983, à sa grande surprise. Mais cette fois-ci elle ne désigne aucune de ces femmes.

Après avoir salué les prêtres azna, la Tarkama part pour le village pour identifier la concession de la future reine. Une fois la maison trouvée, elle est interrogée pour désigner la femme issue de cette famille, qui régnera désormais. Elle choisit Kambari qui, née à Lougou, vit à Toudoun-Barewa, d'où était son mari maintenant décédé. Elle n'est pas présente à Lougou. On prévient ses fils car ils doivent lui dire adieu, ils n'auront plus la possibilité de la voir. On va la chercher en voiture, elle arrive à Lougou et réside désormais au village (voir plus de détails dans l'article suivant).

Lougou a une nouvelle reine, Saraouniya Kambari.

La Tarkama a terminé son travail. Encouragés par des musiciens, des jeunes creusent la tombe d'Aljimma au lieu que la Tarkama a identifié. Son corps sera enterré entouré de la peau d'un bœuf. Elle reposera désormais à Lougou dans le cimetière des Saraouniya.

La Tarkama a pu être photographiée et filmée par Aziz Soumaila que Tarbiyya Tatali a dépêché à Lougou dès que nous avons su qu'il serait bienvenu pour documenter le rite. Un petit film a ensuite été monté par Culture Plus. A notre connaissance, c'est la première fois qu'une Tarkama a été filmée à Lougou. Tous nos remerciements à la population de Lougou pour leur accueil et aux autorités municipales de Dankassari pour leur soutien.

Pour voir le film :

<https://vimeo.com/823886335>

Portrait

Entretien avec Saraouniya Kambari

Bonjour Vénérable, merci d'avoir accepté de répondre à nos questions, les amies et amis de nos associations seront très intéressés de lire cet entretien. Pouvez-vous nous dire votre âge, et les étapes de votre vie avant janvier 2023 ?

J'ai 75 ans. Je suis née à Lougou, c'est mon village paternel. Je me suis mariée à l'âge de 25 ans et j'ai vécu dans un village voisin de Lougou appelé Askia où j'ai suivi mon premier mari, avec lequel je n'ai eu aucun enfant. Après notre divorce, je me suis remariée à nouveau à Toudoun-Baréwa. Devenue veuve, j'habitais toujours à Toudoun-Baréwa début janvier 2023. Je n'ai jamais été à l'école, car à notre époque, l'école moderne, qu'on appelait école du blanc n'existait pas dans nos villages. L'alphabétisation non plus. J'ai quatre enfants, dont une fille qui est décédée. J'ai actuellement 22 petits-fils, dont 15 filles. Mes principales activités économiques étaient l'élevage et l'agriculture.

Nous avons entendu dire que vous avez participé à la marche des femmes de Lougou pour les jeux de la francophonie en 2005. Est-ce exact ? Pouvez-vous nous parler de cet événement ?



Mamane Chadaou du RAEDD et le vice-maire de Dankassari dans la case de Saraouniya Kambari, lors de l'entretien

Oui, c'est vrai, j'ai participé au début de la marche des femmes de Lougou pour les jeux de la francophonie, mais je me suis arrêtée au niveau de la ville de Dogondoutchi, suite à un malaise. Le groupe a continué sa marche jusqu'à Niamey. Je n'ai pas grand-chose à dire car je n'y étais pas jusqu'au bout. On m'a dit que tout s'est bien passé et que mes sœurs ont été

accueillies à la Présidence de la République. J'en retiens la joie d'avoir accompli un rêve et l'honneur d'être accueillies par la plus haute personnalité du pays.

Connaissez-vous Saraouniya Aljimma ? Venez-vous régulièrement à Lougou ?

Oui, je connaissais Saraouniya Aljimma. Je venais régulièrement à Lougou, car c'est mon village natal.

Vous avez été désignée par la Tarkama le 9 janvier 2023. Vous n'étiez pas présente à Lougou ce jour là. Avez-vous été surprise de cette nouvelle ?

J'ai été très surprise d'être désignée Saraouniya par la Tarkama.

Dans quel état d'esprit avez-vous accepté cette responsabilité et ce changement de vie ?

J'ai pleuré, et tout le village de Toudoun-Baréwa avec moi. A la fin, j'ai fini par accepter car c'est ce que Dieu a voulu de moi, et par la suite tout le village, y compris mes fils, s'est résigné.

Est-ce que ce changement est difficile pour vous ?

Oui, c'est difficile car désormais je ne suis plus libre de mes mouvements et de mes déplacements. Je ne fais plus de visite, je ne fais que les recevoir. Ce n'est pas facile de s'y adapter. En positif il y a l'honneur d'être Saraouniya de Lougou. En négatif : je suis séparée des miens, fils, petits-fils, voisins et autres... à cause du mythe azna.

Vous pouvez continuer à voir vos filles mais pas vos fils. Acceptez-vous cette contrainte ?

J'accepte cette contrainte de voir mes petites-filles qui me rendent visite, mais pas les garçons à cause du mythe azna. Je ne peux pas violer cette loi.

Votre nouvelle case est-elle déjà prête ?

Oui, ma nouvelle case est construite. C'est dans cette case que je vous accueille.

Quelles sont les personnes chargées de vous apprendre tout ce qu'une Saraouniya doit savoir ?

Il y a plusieurs personnes, dépositaires de la tradition de Lougou, autour de moi, dont le Magagi, le prêtre chargé des sacrifices.

Avez-vous une dame de compagnie pour s'occuper de votre vie quotidienne ?

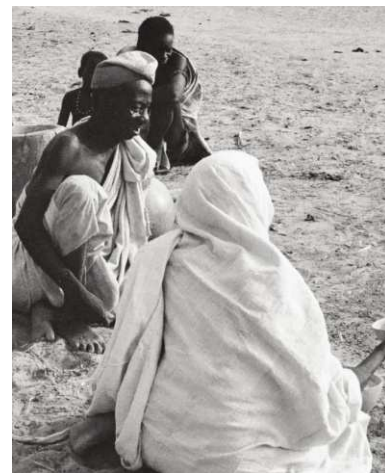
Oui, j'ai une dame de compagnie qui s'appelle Alguima. C'est une coïncidence de nom avec la défunte Saraouniya.

Est-ce que vous filez le coton ?

Je file le coton, bien qu'il se raréfie à cause de la sécheresse. On ne le cultive plus guère à Lougou.

Traditionnellement la Saraouniya pratique la religion azna du terroir de Lougou. Pratiquez-vous la religion musulmane (ramadan, prières journalières) précédemment ?

Je ne priais pas, bien avant d'être Saraouniya, et je prie encore moins maintenant que la tradition azna me le



Selon la tradition, Saraouniya ne montre pas son visage aux visiteurs et est vêtue d'un pagne en coton blanc. À gauche, Saraouniya Kambari derrière le poteau de sa case lors de l'entretien. À droite, Saraouniya Aljimma en 1983.

défend. Je ne pratique pas le ramadan, ni non plus les prières quotidiennes.

Quels sont vos souhaits pour le village de Lougou ?

Mes souhaits pour le village de Lougou, et pour les villages environnants, c'est la paix, la prospérité, une bonne saison hivernale. Je souhaite aussi le prolongement de la nouvelle piste, plus à l'ouest jusqu'à Angoual-Kara, pour déboucher sur le nouveau goudron Douchi /Dogonkiria, à environ 10 km de Lougou.

Avez-vous l'ambition d'être un modèle pour les femmes du Niger ?

Oui, car mon titre est hérité de nos ancêtres. Saraouniya Mangou, issue de ma famille, est un modèle, elle a laissé son nom gravé dans l'histoire pour sa lutte contre la pénétration forcée de l'homme blanc. Je continue cette tradition et cette ambition d'être un modèle pour mes sœurs du Niger.

Quel message voulez-vous leur transmettre à l'occasion du 13 Mai ?

Je souhaite une excellente fête à toutes les femmes du Niger, que cette fête se passe dans la paix, la joie, avec le soutien des plus hautes autorités du pays. Que la voix des femmes rencontre un écho à l'échelon mondial.

Quel est le message que vous souhaitez transmettre en France et au Niger ?

Pour la France, je souhaite qu'elle nous prête main-forte en armes et en hommes pour éradiquer le banditisme et le terrorisme dans notre pays. Et qu'elle continue ses projets de développement pour le bien-être de nos communautés.

Pour le Niger, je souhaite la paix, la santé des populations et une bonne campagne agricole.

Comité de rédaction : Seiyabatou Elh Saidou, Bawa Kadade, Chantal Blum, Marie-Françoise Roy

A collaboré à ce numéro : Mamane Chadaou

Photos : Abdoul Aziz Soumaila, Bawa Kadade, Nicole Moulin, RAEDD

Maquette et mise en page : Michel Coste

raedd@tarbiyya-tatali.org — aecin@tarbiyya-tatali.org

aescd@tarbiyya-tatali.org — nouvelespoir@tarbiyya-tatali.org

Site web : www.tarbiyya-tatali.org

Retrouvez-nous sur



TARBIYYA TATALI